

## Conditions de participation au concours smartphone

1. Sont autorisées à participer toutes les personnes résidant en Suisse et âgées d'au moins 14 ans. Le personnel de Swisscom (Suisse) SA ainsi que tous les prestataires impliqués (sponsors et partenaires) ne sont pas autorisés à participer.
2. La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Il n'existe aucune obligation contractuelle.
3. Le concours est organisé par Swisscom (Suisse) SA (ci-après dénommée «Swisscom») et a lieu du 25.02.2026 jusqu'au début des préventes des nouveaux smartphones Samsung Galaxy. Toutes les personnes éligibles inscrites dans l'outil «Clients intéressés» [www.swisscom.ch/fr/clients-prives/produits/nouvelles/samsung-galaxy-unpacked.html](http://www.swisscom.ch/fr/clients-prives/produits/nouvelles/samsung-galaxy-unpacked.html) participeront automatiquement au concours. La participation est par conséquent uniquement possible via cet outil. Une seule participation est possible par personne.
4. Pour participer au tirage au sort, chaque participant doit saisir son nom, son prénom, adresse, une adresse e-mail valide et son numéro de portable. L'identification du participant est ainsi garantie. Les données collectées permettront par ailleurs à Swisscom de contacter les gagnants pour la remise des prix.
5. L'adresse e-mail sert tout particulièrement à l'identification des participants. Si le gagnant indique une adresse e-mail et/ou un numéro de portable non valide, Swisscom ne sera pas en mesure de le contacter et le gagnant perdra son droit au gain.
6. Dix gagnants seront tirés au sort au moyen d'un générateur aléatoire parmi tous les participants qui remplissent les conditions de participation indiquées. Les gagnants sont informés de leur gain par e-mail ou par téléphone. Le concours ne donnera lieu à aucune correspondance.
7. Chacun des dix gagnants recevra son prix sous la forme du dernier smartphone Samsung Galaxy lancé à la date limite de participation, dès que la disponibilité des appareils sera garantie. Le modèle, la capacité de mémoire et le coloris sont définis par Swisscom.
8. Les prix ne peuvent pas être échangés et tout versement en espèces est exclu. Les prix non retirés ou ayant expiré seront remis en jeu.
9. Swisscom se réserve le droit d'exclure des participants du concours en cas de soupçon de manipulation ou de violation des conditions de participation.
10. Swisscom se réserve le droit de modifier les conditions de participation, plus particulièrement en cas d'abus.
11. Tout recours juridique est exclu.